

Les critères et les dates d'admission sont communiqués sous réserve des votes des instances.

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Vous allez candidater pour le **Master 2 Psychologie Clinique et Psychopathologie (PCP)** de l'Université Toulouse Jean-Jaurès, parcours professionnel de la Mention « Psychologie Psychopathologie Clinique psychanalytique ».

Vous trouverez ci-joint le dossier de candidature à faire parvenir à notre secrétariat :

AU PLUS TARD le 11 juin 2018 minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Université Toulouse Jean-Jaurès
UFR de Psychologie
Marion Dugué-Grosbois
Master 2 Psychologie Clinique et Psychopathologie (PCP)
5 Allées Antonio Machado
31058 Toulouse cedex 9

Capacité d'accueil maximale pour l'année universitaire 2018-2019 : **25**

Ce parcours **donne accès au titre de psychologue**.

Public : Formation initiale et formation continue

Pour une **reprise d'études** (salariés, demandeurs d'emploi, etc.) contacter, Annick PUZENAT

(annick.puzenat@univ-tlse2.fr - 05 61 50 41 02)

Pour un **contrat de professionnalisation** (étudiants en formation initiale, demandeurs d'emploi, etc.), contacter Cécile GADIOT (cecile.gadiot@univ-tlse2.fr - 05 61 50 48 56)

La sélection s'organise en trois étapes :

- ✓ La recevabilité des dossiers
- ✓ La phase d'admissibilité : évaluation des dossiers de candidature
- ✓ La phase d'admission sur entretien

Note importante : Aucun délai supplémentaire pour des dépôts de pièces complémentaires. Les dossiers doivent être déposés complets.

Cordialement,

Les Responsables du Master :

Sylvie BOURDET-LOUBERE
David VAVASSORI

Etape 1 - Recevabilité du dossier

Le **Master 2 Psychologie Clinique et Psychopathologie (PCP)** s'adresse plus spécifiquement à des étudiants :

- titulaires de la licence et du M1 mention Psychologie ou bénéficiaires des dispositifs de validation des acquis relevant de l'un des trois dispositifs : VA 85 (décret du 23/08/1985), VAE (décret du 26/04/2002), VES (décret du 16/04/2002).
- justifiant d'un stage d'un minimum de 200 heures, réalisé dans le champ de la santé mentale au sens large et sous la supervision d'un psychologue clinicien. Les candidats en formation continue doivent quant à eux justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans des structures spécifiques.

**COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE
MASTER 2
« PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE »**

Le dossier pour être reconnu complet et recevable devra être fait **en 3 EXEMPLAIRES dans des CHEMISES CARTONNÉES A RABAT DE COULEUR NOIRE mentionnant vos NOM et PRENOM en lettres capitales**. Les trois exemplaires devront être expédiés dans une seule enveloppe.

Chaque exemplaire comprendra les pièces suivantes numérotées de 1 à 6

- **La fiche de candidature (Fiche 1)**
- **La fiche du Cours universitaire (Fiche 2)** complétée par les relevés de notes annuels + attestations des diplômes Universitaires, ou attestations validées d'acquis.
- **La fiche du détail des UE (Fiche 3)** validées de psychologie clinique et de psychopathologie, (en conformité aux relevés de notes fournis)
- **La fiche Stages (Fiche 4)** récapitulant les informations relatives aux expériences de stage (heures, lieux, garants...) complétée par les **Attestation(s) signée(s) par un psychologue clinicien des expériences de stages**.
- **Une analyse du parcours et du processus de formation déjà engagé (document 5)**. L'étudiant rendra compte d'une part de l'orientation qu'il a donnée jusqu'alors à ses études de psychologie, en indiquant en quoi elle s'inscrit dans un projet réel de formation et de professionnalisation, et d'autre part des expériences pratiques réalisées dans différents domaines, le tout en dégagant une logique ou un fil rouge à son parcours, quelle qu'en soit la forme. Ce texte ne doit pas dépasser trois pages dactylographiées (police 12, interligne 1,5)
- **Un rapport élaborant d'un point de vue clinique ou psychopathologique une expérience clinique (document 6)** réalisée par l'étudiant, soit dans le cadre d'un stage, soit dans le cadre des rencontres cliniques du mémoire de recherche de M1. Le candidat devra manifester son aptitude à dégager le point de vue clinique et/ou psychopathologique et prendre en compte les problèmes méthodologiques posés par la situation ou l'expérience rapportée. Ce rapport ne doit pas dépasser trois pages dactylographiées (police 12, interligne 1,5).

En plus, vous ajouterez deux enveloppes (format standard) timbrées, libellées à l'adresse actuelle de l'étudiant.

Le dossier complet doit être déposé en mains propres ou envoyé (en recommandé avec accusé réception) à l'UFR de Psychologie :

AU PLUS TARD le 11 juin 2018 minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Université Toulouse Jean-Jaurès
UFR de Psychologie
Marion Dugué-Grosbois
Master 2 Psychologie Clinique et Psychopathologie (PCP)
5 Allées Antonio Machado
31058 Toulouse cedex 9

Note Importante : Aucun délai supplémentaire pour des dépôts de pièces complémentaires. Les dossiers doivent être déposés complets.

ATTENTION : Les dossiers incomplets ou retardataires ne seront pas traités. Aucun dossier ne sera restitué.

FICHE 1

FICHE DE CANDIDATURE
MASTER 2
« PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE »

ATTENTION : Écrire lisiblement

PHOTO

NOM (de jeune-fille) : Epouse :

Prénom(s) : Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Téléphone : Adresse électronique :

Adresse:

.....

.....

Numéro INE :

Baccalauréat : Année d'obtention :

Candidature à titre professionnel : **NON / OUI**

Si oui, précisez l'organisme (Bénéficiaire d'un congé d'emploi formation pris en charge par un organisme paritaire de gestion) :

.....

.....

.....

.....

FICHE 2

CURSUS UNIVERSITAIRE / PROFESSIONNEL

NOM (de jeune-fille) :

NOM (d'usage) :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Diplôme	Université	Spécialité	Date	Mentions P/AB/B/TB	Moyenne de l'année
L1					
Deug ; L2					
Licence ; L3					
Maîtrise ; M1					
AUTRES : DEA ; DESS ; Master ; DU					

Intitulé précis du parcours Master 1 (ou de la Maîtrise) :

Nom de l'Université ayant délivré le Master 1 (ou de la Maîtrise) :

Intitulé du mémoire de Master 1 (ou de la Maîtrise) :

Note du mémoire de maîtrise ou de M1 :

Uniquement pour les étudiants de Toulouse :

Nom de l'enseignant-chercheur référent du mémoire :

Nom de l'enseignant responsable du stage de pré-requis et/ou obligatoire en M1 :

FORMATIONS COMPLEMENTAIRES (Universitaires, Conférences, autres) :

.....

.....

FICHE 3**DETAIL DES UE**

Listez dans le tableau ci-dessous toutes les UE de psychologie clinique, de psychopathologie, de psychologie interculturelle et de psychogérontologie réalisées pendant votre cursus (qu'il s'agisse d'UE disciplinaires, optionnelles, Mémoire, ou Stage) :

Intitulé complet de l'UE	Descriptif du contenu de l'UE	Année (L1, M1, etc.)	Note obtenue

FICHE 4

STAGES

■ Stages obligatoires

Dates	Nb d'heures	Etablissements	Activités	Noms des Référents

■ Stages conseillés

Dates	Nb d'heures	Etablissements	Activités	Noms des Référents

Candidature à d'autres masters : **NON / OUI**

Si oui, lesquels (nom du master, université) :

.....

.....

.....

.....

Activités professionnelles antérieures et actuelles (date, durée, lieu) :

.....

.....

.....

.....

Etape 2 - Phase d'admission

Le jury procède à l'examen du dossier et de sa qualité.

Les critères d'évaluation sont :

- la pertinence et la cohérence du projet du candidat avec un parcours professionnalisant
- la capacité à articuler les expériences praxéologiques et les apports théoriques à un projet professionnel réaliste (cf. fiche 5 analyse du parcours)
- la qualité d'élaboration clinique du candidat, la compétence à choisir et justifier des outils méthodologiques et/ou d'évaluation ou de rencontre clinique, sa capacité à mettre en sens le matériel clinique observé dans une perspective subjectivante, en tenant compte de sa propre implication dans la rencontre (cf. fiche 6 rapport clinique)
- la moyenne des notes du cursus d'une façon générale, et des notes aux UE de psychologie clinique, psychopathologie, psychologie interculturelle, psychogérontologie en particulier
- la qualité et la diversité des expériences de stage

A la suite de cette étape, **La liste des candidats auditionnés sera publiée sur le site web de l'UFR et affichée à l'UFR de psychologie à compter du 29 juin 2018.**

ATTENTION : LA LISTE DES CANDIDATS AUDITIONNES VAUT CONVOCATION.

Etape 3 - Phase d'admission sur entretien

Les entretiens auront lieu le 11 juillet 2018.

Les critères d'évaluation sont :

- Qualité et clarté de l'exposé
- Connaissance des modèles théoriques
- Connaissance du champ institutionnel
- Capacités à repérer et analyser sa posture professionnelle
- Motivation, qualité de la transmission de quelque chose de son « désir »
- Connaissance des outils du psychologue
- Capacité à dire quelque chose des « effets de rencontre »
- Capacité à se projeter dans la formation, ressources d'adaptation
- Ressources d'élaboration, de mise en sens, pertinence et cohérence

La liste des admis sera publiée sur le site web de l'UFR et affichée à l'UFR de psychologie à compter du 12 juillet 2018